

L'ombre de la CDA plane sur la CMA

HAUT-PLATEAU ► L'avenir des remontées mécaniques de Crans-Montana-Aminona est-il moins serein qu'il paraît ?



Certaines concessions arrivent à terme. Prochainement, il faudra réinvestir plusieurs millions dans les installations mécaniques du Haut-Plateau. LDD

FRANCE MASSY

A lire l'interview du nouveau président de la CMA dans «Le Nouvelliste» du 24 juillet, on pourrait penser que l'avenir de la société des remontées mécaniques de Crans-Montana-Aminona sera résolument va-laisan alors que le président sortant Jean-Noël Rey aurait été prêt à vendre des parts de la CMA à une société étrangère nommée NEBAG.

Qu'en pense le principal intéressé ?

Jean-Noël Rey étiez-vous vraiment prêt à laisser passer le capital-actions de la CMA en mains étrangères ?

En aucun cas, le prétendre relève de la désinformation pure. Il faut préciser que, fin 2005, nous avions demandé à l'assemblée générale une augmentation du capital-actions de 3,5 millions pour terminer les travaux prévus par le plan directeur de modernisation du domaine skiable.

Le conseil nous avait chargés, avec Peter Furger, de trouver de nouveaux investisseurs. La société zurichoise NEBAG, entre autres, proposait en collaboration avec les locaux, de reprendre les parts de KM Immobilier et des banques, et de souscrire à l'augmentation du capital-actions à hauteur de 3,5 millions, et d'accorder un prêt de 3,5 millions. Ce qui permettrait d'investir 7 millions d'argent frais.



«Avec quel argent les travaux prévus seront-ils réalisés?»

JEAN-NOËL REY

ANCIEN PRÉSIDENT DE CMA

Pourquoi la solution des investisseurs locaux ne vous satisfait-elle qu'à demi ?

Parce que ces investisseurs locaux n'apportent pas d'argent frais! Ils se contentent de reprendre les parts de la société autrichienne et celles des banques. C'est un simple échange de titres. Avec quel argent les travaux prévus seront-ils réalisés ?

Avec la solution NEBAG, on gardait l'équilibre entre les communes, les investisseurs locaux et un investisseur institutionnel. Aujourd'hui, l'équilibre est rompu.

Le groupe composé de Michel Crettol, Jacky Bestenheider, Philippe Magistretti et Daniel Salzmann détient 52 % des actions. Les communes sont donc minorisées.

Le droit de préemption accordé aux communes ne vous rassure-t-il pas ?

Pas vraiment, car si une compagnie étrangère, comme la Compagnie des Alpes (CDA), fait une proposition d'achat ex-

traordinaire, les communes n'auront pas les moyens de suivre.

Soupçonnez-vous le groupe des investisseurs locaux, d'être le paravent de la CDA ?

Les récentes déclarations de Philippe Magistretti dans un article du «Nouveliste» pourraient le laisser craindre...

Vous dites craindre l'arrivée de sociétés étrangères comme la Compagnie des Alpes. En quoi la CDA suscite-t-elle cette inquiétude ?

Ce sont des professionnels qui ont fait leurs preuves. Verbier et Saas-Fee ne semblent pas s'en plaindre...

A Verbier, la CDA est nettement minoritaire. A Saas-Fee - comme ça pourrait arriver à Crans-Montana - la CDA est majoritaire et les gens du pays n'ont plus rien à dire.

Quand le pouvoir de décision quitte le Valais, mon expérience chez Alcan prouve qu'il est bien plus difficile de négocier.

Pour maintenir des emplois, par exemple.

C'est donc le statut du personnel et la façon dont il sera traité qui vous inquiète ?

C'est une de mes principales préoccupations. Dans l'ancien conseil, Philippe Magistretti avait déjà proposé de réduire fortement les frais de personnel. C'est d'ailleurs un des motifs de brouille avec Peter Furger. Je relève aussi que Peter Furger n'a pas été remplacé. Il manque donc une structure de direction dans l'entreprise.

Il y a 4 ans, la CMA était une société malade qui avait besoin d'assainissement et de consolidation de ses finances.

Aujourd'hui, vous quittez une société dont la dette est passée de plus de 72 millions à moins de 24 millions. Pourquoi abandonnez-vous la CMA ?

Je m'étais fixé comme objectif d'assurer l'assainissement des finances de l'entreprise et de laisser ensuite venir à la tête, un spécialiste capable d'assurer le développement sportif des remontées. Il faut savoir se fixer une mission et après partir.

Le départ de Peter Furger, avec qui nous formions une équipe efficace, m'a aussi encouragé à quitter mon poste. De plus, la constellation actuelle du conseil d'administration ne me garantissait pas la poursuite de la stratégie que nous avons adoptée...

AÉROMODÉLISME À PRAMONT-RÉCHY

Concours de voltige



De nombreux avions de voltige, comme ce Superstar du jeune Gabriel Balet, évolueront ce week-end. LDD

Le Club de modèles réduits de Sierre organise son traditionnel tournoi des Alpes, un concours d'avions télécommandés grands modèles, de 10 à 15 kilos, propulsés par des moteurs allant de 30 à 100 centimètres cubes. «Il s'agit de répliques d'avions existants et conçus pour l'acrobatie», précise l'un des membres du club, Yves Emery. Les pilotes doivent effectuer différentes figures imposées qui seront notées par des juges. Cette manifestation, à laquelle le grand public ainsi que tous les amateurs d'aéromodélisme sont invités, débutera le samedi dès 10 heures et se déroulera jusqu'à 18 heures. «Durant la journée, les participants réaliseront les programmes imposés, tandis que le soir, Philippe Roch nous présentera un vol de nuit d'un hélicoptère télécommandé», précise encore Yves Emery.

Quant à la journée de dimanche, elle sera agrémentée d'un programme libre, avec ambiance musicale et fumigènes... de 10 heures à midi. L'après-midi, dès 14 heures, sera consacré à un petit meeting avec, en démonstration, un magnifique Fokker triplan de 2 m 50 d'envergure; un superbe Lama à réacteur, ainsi qu'un avion de voltige électrique. Possibilités de se restaurer sur place. CHS/C

BRÈVES

LOI SUR LE TOURISME: CORRECTIF

Les Verts favorables à l'impôt

Dans notre édition du samedi 22 juillet dernier, nous avions consacré un dossier à l'avant-projet de loi sur le tourisme dans lequel il était mentionné que le parti des Verts était «favorable à la loi, mais opposé à l'impôt sur le tourisme». Les Verts considèrent en effet cet avant-projet comme une excellente base de travail. Ils sont donc favorables à la loi, mais sont en fait, contrairement à ce qui a été mentionné dans nos colonnes, également favorables à l'impôt sur le tourisme. «Si le tourisme contribue à environ 25% du PIB cantonal, et personne ne conteste l'importance économique de ce secteur, il est non seulement normal mais surtout urgent d'appliquer à ce secteur des critères d'efficacité économique, a souhaité précisé le président du parti cantonal des Verts, Grégoire Raboud. Ce dernier note en outre que «l'avant-projet de loi soumis à consultation va dans ce sens avec l'introduction des régions touristiques et de l'impôt cantonal sur le tourisme». A souligner encore que la loi propose neuf régions et que les Verts, eux, estiment que trois régions suffiraient, à l'instar des régions socio-économiques. «L'impôt cantonal permettrait une meilleure efficacité de perception en évitant les coula-ges, une perception plus équitable parmi les bénéficiaires du tourisme ainsi qu'une perception incitative pour diminuer le problème des lits froids», a encore indiqué Grégoire Raboud. «On ne peut pas d'un côté demander à l'Etat des moyens supplémentaires pour le développement touristique et de l'autre s'opposer au prélèvement de ces moyens supplémentaires. Il faut rappeler que le produit de cet impôt retourne entièrement au secteur touristique. Supprimer l'impôt, c'est supprimer la promotion et le développement touristique.» Les critiques des Verts concernent le manque de référence à l'agenda 21, le manque de liens entre tourisme et agriculture, entre tourisme et aménagement du territoire, ainsi qu'un manque d'engagement pour le tourisme doux. CHS/C

THYON

Brocante et artisanat

La treizième brocante de Thyon accueillera, les 29 et 30 juillet, de véritables professionnels. «Nous avons invité également les commerçants locaux ainsi que des artisans», relève Françoise Besse, responsable de l'Office du tourisme. Le programme de samedi comprendra plusieurs animations, dont notamment la fabrication du pain, une démonstration de bûcheronnage par les forestiers du Cône de Thyon, le spectacle des marionnettes Croc guignols ainsi qu'un concert des fifres et tambours d'Héremence. La journée de dimanche sera tout aussi copieuse avec, en plus, un tournoi de pétanque, un concert de cors des Alpes, un lâcher de ballons et une fondue au chocolat. CA